

Notice de pose

Plaquettes Murales Intérieures

Finition à empreinte
de pierres naturelles
Base plâtre

Caractéristiques et recommandations :

Ces parements décoratifs sont fabriqués à partir de matières naturelles. Les coloris et la texture peuvent donc varier d'une fabrication à l'autre. Nous vous conseillons de panacher plusieurs colis avant la pose.

- La masse surfacique de la plaquette murale intérieure est d'environ 27 kg/m² (varie en fonction du relief de la pierre).
- Les dimensions de nos produits peuvent varier compte-tenu de l'empreinte originelle et de la technique de fabrication.
- L'ajustement lors de la pose devra se faire afin de corriger ces écarts.
- Le parement est à protéger de l'humidité et à stocker sous abris jusqu'à la mise en œuvre.

Supports (DTU 52.2) :

Murs intérieurs (locaux secs)

- Béton plein
 - Enduit ciment ou monocouche résistants (≥ à CS III selon EN 998-1)
 - Plaque de plâtre cartonée, standard ou hydrofugée.
 - Béton cellulaire.
 - Bois : panneaux CTBH ou CTBX rigides.
- Le support doit être sain, résistant, cohésif, plan, propre, sec, dépoussiéré, non soumis à des remontées d'humidité et susceptible de supporter une contrainte de poids d'environ 20 kg/m².

Préparation de la pose :

- Poser une règle bien de niveau, la fixer au support et contrôler les aplombs
- Effectuer votre implantation en regroupant les modules suivant le plan de pose 1,2,3 et 4.
- Se référer à la fiche de pose de la plaquette murale Châtelaine, pour toute demande, nous consulter.

Colle et joints :

Produit	Couleur	Consommation	Conditionnement
COLLE PATE PLUS Classe D2 ET	Blanc cassé	2,5 à 3 kg/m ² environ	Seau de 25 kg
Joint façade (Tradclair)	Blanc Cristal	1,5 à 2kg / m ² environ	Sac de 25 kg

Joints techniques (voir DTU) :

Respecter les joints du support, un joint périphérique et réaliser un fractionnement vertical tous les 10 mètres linéaires et un fractionnement horizontal tous les 6 mètres (60 m² environ suivant calepinage).

Entretien :

Ne pas utiliser de nettoyant présentant un caractère acide sur les plaquettes murales MSEA. (Risque d'attaque de la surface).
Produit teinté, hydrofugé dans la masse, ne nécessitant pas de nettoyage particulier.
Antimousse si besoin. Eviter tous produits abrasifs.

Aucune réclamation concernant l'aspect des produits ne pourra être recevable après leur mise en œuvre.